

U.N.A.C.A.T

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Du 29 mars 2010

L'assemblée générale de l'UNACAT, convoquée par lettre en date du 27 décembre 2009 adressée à chacun de ses membres, s'est réunie le lundi 29 mars 2010 après-midi au quartier Pradère siège du 4^{ème} GLCAT à TOULOUSE, sous la présidence du Vétérinaire Général (2S) ORCIVAL, Président de l'Union, sur l'ordre du jour énoncé par mail le 20/3/2010.

Le Président, le Vétérinaire Général (2S) ORCIVAL, ouvre la séance :

- 10. .délégués (1 Alsace, 1 Aquitaine, 1 Bretagne, 1 LPC, 1 Lorraine, 1 Midi-Pyrénées, 1 Paca-Languedoc-Roussillon-Roussillon, 1 Anaema, 1 Anmoa et 1 Anocat), dont 2 membres représentent leur président sont présents (Alsace, Anmoa) ;

6.pouvoirs ont émis nominativement (Alsace, Bretagne, lorraine Nord, Rhône alpes, Maîtres ouvriers).

Ont participé en sus 21 membres sur 11 association et le conseiller réserve du Commissariat. Il est procédé à la vérification de ces pouvoirs par le LCL Jean –Marie DALLEENNE et le CDT Alain RINGEONNEAUD qui fait ressortir que le quorum est atteint : 23 membres présents ou représentés

Les listes émargées des adhérents présents et des adhérents ayant délégué leur pouvoir sont annexées au présent procès verbal.

Le président déclare que le quorum requis étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer. Il passe la parole au secrétaire général, le lieutenant-colonel Paul DUFOUR, pour donner lecture du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 juin 2009. Ce procès verbal soumis au vote des membres de l'assemblée est *approuvé à l'unanimité moins une abstention*.

Le secrétaire général donne ensuite lecture du rapport moral pour l'année 2009 / 2008. Celui-ci est adopté à *l'unanimité moins une abstention*. Il est joint au présent procès verbal.

Le LCL BORACE représentant le trésorier général, le commissaire colonel Jean-Marie LEDE empêché dans le cadre d'un ESR présente la situation financière de l'UNION avec un point de la situation au 31/08/2009 et le bilan des cotisations perçues de 2006 à 2009 faisant apparaître 579 cotisants et une absence de cotisants pour la Champagne Ardennes (Cosorcat) depuis 2008 .Sur présentation de la situation des cotisations, L'ACRAT LIMOGES a régularisée en 2009. Une remarque est faite pour constater la baisse de cotisants et préciser qu'il ne s'agit pas d'un bilan comptable de fin d'année. Elle est annexée au présent procès verbal.

Le président soumet ensuite les projets de l'UNACAT suivant l'ordre du jour proposé :

-Le protocole UNACAT/DCCAT signé en novembre 2009 à Rambouillet et ses perspectives 2010, est joint en annexe.

-Le site Internet UNACAT, a été mis au point par son concepteur le CDT Jehan de CRUZEL (SG de l'ANOCAT) avec l'appui d'un développeur de sa connaissance.

Une démarche est engagée en vue d'optimiser la communication de chaque association en vue qu'elle participe individuellement donner de l'information les concernant par la désignation d'un éditeur seul autorisé par son Président à le faire, Ainsi ont été désigné :

- ACAT.A- →-LCL CALLEN
- ACATA- →-CNE WEIBEL
- ACAT RTNO- →-LCL LE GALLAIS
- ACAT LPC- →-CCL AUGEREAU
- ALCCAT- →-CLT SALTON
- ACAT MP- →-COL LOYTIER
- AOCAT NORD→CCL LEDE
- AMMCAT- →LCL DALLEENNE
- ARCAT- → LCL LAETHEM
- ANAEMA- →COL RIVENQ
- ANMOA+ COSORCAT -→à designer par leur Président
- ANOCAT - →-CDT de CRUZEL

Dans le but d'optimiser cette mise en œuvre, un coordonnateur des éditeurs en la personne du LCL Jean- Marie DALLEENNE a été nommé en vue de dialoguer avec chacun et remonter leurs remarques et demandes d'évolution vers le concepteur général du site le CDT Jehan de CRUZEL. Cela devrait permettre d'optimiser la prise en main par chacun de notre site.

Il reste à régulariser par l'UNACAT le solde de la dépense de 500€ de la réalisation de ce site.

-Les perspectives pour 2010 /2011

- La JNACAT les 28/29/30 mars 2009 à TOULOUSE au 4ème GLCAT et la visite chez EADS a été un succès.
- Une journée culturelle ciblée avec la FLAMME est prévue le 19 mai 2010 au Collège des Bernardins
- Les travaux de la cravate d'armes du CAT sont terminés avec une réalisation de 350 exemplaires.
- La JNACAT 2011 est envisagée avec le concours de l'ACAT/RTNO sur les sites de RENNES et de COETQUIDAN avec en particulier le Centre de Préparation Alimentaire, l'Ecole d'Administration Militaire L'EAM et les musées de SAINT CYR.
- La mutualisation des Assurances est décidée avec 22 voix pour et une voix contre .A cet effet le projet retenu est remis à chaque association pour un effet retenu le 1/1/2011. Cela devrait permettre d'ici cette date à chaque association de faire le nécessaire pour résilier à cette date leur propre contrat
- La flamme 2011 est envisagée et sa date fixée ultérieurement.
- en ce qui concerne la RANAT, il n'y a pas d'événements notables à signaler au cours de l'exercice 2009/2010.

Le point de vue des associations sur l'avenir

A la demande du Président les Associations suivantes ont présenté leur point de vue à court et moyen terme sur les perspectives les concernant à la suite de l'évolution des commissariats en une structure nouvelle le SCA interarmées

L'ACAT.A, l'ACATA et l'ANOCAT ont chacune présenté un texte lu à l'assistance et dont une copie est jointe en annexe ; L'ACAT LPC a présenté une motion appelant à l'Union avec nos camarades de L'ANCAT. Cette motion a été adoptée à l'unanimité moyennant une légère modification du texte .Le président est chargé de l'adresser corrigée au Président de L'ANCAT ; Par ailleurs l'ANEMA et l'AMCAT ont par oral et par leur Président exprimé leurs inquiétudes et leur appréciation du contexte notamment avec le transfert de l'Ecole de MONTPELLIER vers la BRETAGNE avec et le souhait du devoir de mémoire et de le conserver dans la « famille ».

Le Président informe enfin l'assistance des modifications intervenues dans les associations de l'UNACAT afin de procéder au remplacement des membres du conseil d'administration et des délégués. Ainsi :

- -L'association du COSORCAT sera sollicitée par notre Président pour donner de ses nouvelles.
- -L'UNACAT envisage de prendre une décision à ce sujet en 2011.

En ce qui concerne les délégués, le conseil d'administration qui va suivre, procédera à leur désignation. En conséquence le nombre d'associations affiliées à l'UNACAT reste inchangée au nombre de 13 Associations.

L'UNACAT prend acte de ces modifications et remercie les présidents de leurs informations.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant posée, l'assemblée générale ordinaire est déclarée close par le président à 18 heures.

Le vétérinaire général JM ORCIVAL
Président

Le lieutenant-colonel Paul DUFOUR
Secrétaire général

